



Assemblée Générale

Vendredi 9 décembre 2016

Au District à La Chapelle sur Erdre

Page 1/5

PROCES-VERBAL

1 – Représentation

- ✓ 139 clubs présents sur 253 soit **54.94 %**
- ✓ Nombre de voix des clubs : **1512** sur un total de 2308 soit **65.51 %**

Pour rappel, le quorum est de 85 clubs et de 770 voix.

2 – Ouverture de l'Assemblée Générale

Alain MARTIN

Le Président ouvre l'Assemblée Générale à 19h00.

« Mesdames, Messieurs, bonsoir, vous allez me dire, encore une réunion ! OUI Mais celle-ci est importante car il s'agit d'une Assemblée Générale électorale.

En effet, afin de respecter les délais règlementaires, vous êtes convoqués ce soir pour élire les Délégués qui représenteront les clubs évoluant dans les championnats de District, lors des différentes Assemblées Générales de la Ligue des Pays de la Loire, au cours de la saison 2016-2017.

Et particulièrement, celle du 21 janvier aux Ponts de Cé qui décidera de l'avenir de notre Ligue pour les 4 ans à venir.

Mon seul regret, à ce jour, le manque de choix. Sachez que les élus de votre District seront très vigilants.

Avant de passer au déroulement de l'émargement et du vote, je tiens à vous présenter les travaux que nous souhaitons réaliser sur la partie administrative du siège du District.

Celui-ci a été inauguré en 1998, soit 18 ans d'âge. Le carrelage est soufflé dans différents bureaux et il nous manque au minimum deux bureaux pour travailler dans de bonnes conditions.

Nous avons été dans l'obligation de condamner une salle de réunion pour créer deux postes de travail, mais certains soirs de la semaine, cette salle nous fait défaut.

N'ayant aucune autre possibilité d'agrandissement, on vous propose de modifier toute la partie administrative du siège pour créer deux bureaux supplémentaires et un comptoir d'accueil digne de ce nom.

Je vous rappelle qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, le District sera ouvert au public de 9 h 00 à 18 h 30 sans interruption afin d'améliorer l'accueil de ses clubs.

Les travaux consistent à :

- Oter un certain nombre de cloisons
- Refaire le carrelage en le recouvrant de dalles PVC
- Créer des cloisons modulaires vitrées et semi-vitrées
- Modifier l'ensemble des câblages électriques, téléphoniques et informatiques
- Modifier l'emplacement des appareils de chauffage/climatisation et en ajouter
- Refaire l'ensemble de la distribution d'éclairage

Afin de ne pas perturber nos services, ces travaux pouvant être réalisés sur la période de juillet et août 2017.

Nous pouvons vous présenter ce que pourraient être les bureaux de demain.

L'ensemble des devis nous font apparaître un coût maximum d'environ 150 000 €.

Notre bonne santé financière nous permet de les réaliser sachant que nous n'avons plus d'emprunt.

Nos placements nous rapportent un taux moyen de 4 %, aussi, notre banquier nous conseille et nous propose d'emprunter sur 7 ans au taux de 0.71 %.

Je souhaite avoir votre accord pour la réalisation de ces travaux et contracter un emprunt de 150 000 €.

Qui est CONTRE ? Qui S'ABSTIENT ? Qui est POUR ? Merci »

A l'issue d'un vote à main levée, l'assemblée donne son accord pour le projet à l'unanimité, moins une abstention.

Autre information importante :

« Lors de nos Assemblées Générales du 29 octobre, nous vous avons demandé de réserver le 24 juin 2017 pour fêter ensemble les 50 ans du District.

Compte tenu que la Fédération organise son Assemblée Générale d'Eté ce même jour, nous avons été dans l'obligation de changer de date.

La nouvelle date le 1^{er} juillet 2017.

Maintenant, je laisse la parole à Clément ANEX, Directeur Administratif, qui va vous présenter les modalités de vote ».

3 – Rappel du contexte

Clément ANEX

« Mesdames, Messieurs, Bonsoir,

puisque'il est de ton aujourd'hui, je vais être très bref dans mon intervention concernant les élections des Délégués des représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de la Ligue des Pays de la Loire pour cette saison 2016-2017.

En préambule, je précise que les clubs de District sont aux sens des statuts de la nouvelle Ligue, les clubs qui n'ont cette saison aucune équipe engagée en championnat fédéral ou régional.

Les clubs qui ont eux, une équipe engagée en championnat fédéral ou régional devront se présenter à l'Assemblée Générale de Ligue prévue le samedi 21 Janvier prochain aux Ponts de Cé.

Cependant avant de vous présenter les candidats en liste ainsi que le déroulement des opérations de vote, je me dois de laisser la parole à Patrick MESSUS afin qu'il vous présente le rapport de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales ».

4 – Rapport de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales

Patrick MESSUS

« Mesdames, Messieurs, Bonsoir,

Comme l'a expliqué le Directeur Administratif et Juridique, Clément ANEX, mon intervention vise à vous présenter les conclusions de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales.

Suite à l'appel à candidature publié sur le site du District, le 31 octobre 2016, la Commission s'est réunie le 10 novembre 2016 afin d'étudier la recevabilité de l'ensemble des candidatures reçues.

Je vous rappelle les conditions d'éligibilités : tout membre individuel de la FFF, de la Ligue ou d'un District de la Ligue ainsi que tout licencié d'un club ayant son siège sur le Territoire et en règle avec la FFF, la Ligue et le District.

Le candidat doit être à jour de ses cotisations et domicilié sur le territoire du District ou d'un district limitrophe.

Ne peut être candidate :

- La personne qui n'est pas licenciée depuis au moins 6 (six) mois ; toutefois, les personnes déjà licenciées la saison précédente sollicitant une licence pour la saison en cours sont considérées comme étant licenciées sans interruption durant la période allant du 30 juin de la saison précédente à la date d'enregistrement de leur nouvelle licence ;
- La personne qui n'a pas 18 (dix-huit) ans au jour de sa candidature ;
- La personne de nationalité française condamnée à une peine qui fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;
- La personne de nationalité étrangère condamnée à une peine qui, lorsqu'elle est prononcée contre un citoyen français, fait obstacle à son inscription sur les listes électorales ;

- La personne à l'encontre de laquelle a été prononcée une sanction d'inéligibilité à temps, notamment pour manquement grave à l'esprit sportif ;
- La personne licenciée suspendue de toutes fonctions officielles.

Aussi, sur les 22 candidatures reçues, la Commission a donné un avis défavorable pour 3 candidats au motif que les personnes étaient licenciées dans des clubs de Ligue au sens de l'article 12.5.6 des Statuts du District.

Pour l'ensemble des autres candidatures, la Commission a donné un avis favorable auprès du Comité de Direction.

Sur les 19 candidatures restantes, il y avait 9 candidatures en tant que titulaire, 3 candidatures en tant que suppléant, 6 candidatures qui ne précisaient pas l'affectation et 1 personne qui avait candidaté en tant que titulaire et suppléant.

La Commission a donc laissé le soin au Comité de Direction de définir leurs affectations.

Je vous remercie de votre attention et je redonne la parole à Clément ANEX afin qu'il vous présente en détail les candidats et les modalités du vote ».

5 – Modalités de vote et présentation des candidats Clément ANEX

« En effet, comme vous l'a expliqué Patrick MESSUS, en application de l'article 13.6 des Statuts du District, il appartenait au Comité de Direction de définir les modalités de vote, de trancher la recevabilité des candidatures et d'affecter celle-ci.

Le Comité de Direction du 14 novembre dernier a donc tranché ces différentes questions.

Celui-ci a donc décidé que les candidatures qui ne précisaient pas leur affectation seraient soumises à votre vote comme titulaire.

Concernant la personne qui avait candidaté en tant que délégué titulaire et délégué suppléant, le Comité a décidé que cette personne ne pourra être élue aux deux mandats et sera considérée uniquement comme délégué titulaire si elle est élue en tant que délégué titulaire et délégué suppléant.

Pour les élections des délégués titulaires, vous devrez utiliser le bulletin de vote rose et l'enveloppe rose. Il convient donc ici de vous préciser que les 11 premiers candidats « titulaires » ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou une majorité relative au second tour seront élus.

Comme il y a 16 candidats pour être délégué titulaire, vous devrez rayer au minimum 5 personnes. Tout bulletin sur lequel il resterait plus de 11 candidats ne sera pas pris en compte. Des crayons seront à votre disposition sur les tables de pointage. Vous ne pouvez également pas rajouter de nom sur les bulletins.

Je vous informe aussi que le Comité a décidé qu'en cas d'égalité entre plusieurs candidats, c'est la personne ou les personnes les plus jeunes qui seront élues.

Pour les élections des délégués suppléants, vous devrez utiliser le bulletin de vote vert et l'enveloppe verte. Les 11 premiers candidats « suppléants » ayant reçu une majorité absolue des suffrages exprimés au 1er tour ou une majorité relative au second seront élus mais il n'y a ici que 4 candidatures. Vous n'avez donc pas d'obligation de rayer des noms.

Attention, vous devrez nécessairement glisser le bulletin dans l'enveloppe correspondante rose pour les titulaires, verte pour les suppléants. Si un bulletin n'est pas glissé dans la bonne enveloppe ou si un bulletin n'est glissé dans aucune enveloppe, il ne pourra être comptabilisé.

De même, il y a une urne pour les élections des titulaires et une urne pour les élections des suppléants. L'enveloppe qui serait glissée dans la mauvaise urne ne sera pas prise en compte.

Voilà en ce qui concerne les règles régissant ces élections.

Je vais maintenant vous présenter par ordre alphabétique les candidats et leur club d'appartenance.

Sont soumis à votre vote en tant que Délégué titulaire :

- AUTIN Evelyne du club de St Nazaire Alerte de Méan
- BOURRET Yves du club de St Nazaire FC Immaculée
- BOUTIN Patrice du club de Haute Goulaine ES
- BRIAND Jean-Luc du club de Pontchâteau AOS
- CHAPELET Alain du club de Gétigné US
- COCHARD Vincent du club de Prinquiau AS
- DAVID Mickaël du club d'Avessac Fégréac SC
- DENELEE Dimitri du club de FC Grand-Lieu
- DENIS Patrick du club de Plessé-Dresny ES
- DROUET Fabrice du club de Notre Dame des Landes ES
- GANTIER Didier membre individuel du District
- GORAUD Dominique du club de Nantes Sud 98
- GUET Patrice du club de Mésanger AS
- HAMON Claude du club de Ruffigné AS
- LE GLEDIC Georges du club de St Joachim Brière Sport
- ROBIN Stéphane du club de Mésanger AS

Sont soumis à votre vote en tant que Délégué suppléant :

- CHAPELET Alain du club de Gétigné US
- CHEVRIER Jean-Louis du club de Savenay Malville FC
- DE BRITO DIAS Joao Manuel du club de Nantes Sud 98
- MONDOUET Jean-Marc du club de Grand Auverné US

Avant de vous inviter au vote, je vous informe que contrairement à ce dont vous aviez l'habitude et dans un souci d'efficacité, l'émargement, le pointage et la récupération des bulletins ne se fait pas par secteur mais par le nombre de voix que vous représentez. Le nombre de voix étant déterminé selon le nombre de licenciés que vous aviez la saison dernière.

Vous avez tous reçus par messagerie officielle le nombre de voix que vous représentiez ainsi que la table où vous deviez aller émarger mais je vous fais un petit rappel sachant qu'une liste est également affichée à l'entrée du District pour vous indiquer votre table d'émargement :

- A la table 1 devront émarger les clubs qui avaient la saison dernière entre 10 et 40 licenciés qui possèdent donc 1, 2 ou 3 voix
- A la table 2 devront émarger les clubs qui avaient la saison dernière entre de 41 à 130 licenciés qui possèdent donc 4, 5,6 ou 7 voix
- A la table 3 devront émarger les clubs qui avaient la saison dernière entre 131 et 220 licenciés, qui possèdent donc 8, 9 ou 10 voix
- A la table 4 devront émarger les clubs qui avaient la saison dernière entre 221 et 300 licenciés, qui possèdent donc 11 ou 12 voix
- A la table 5 devront émarger les clubs qui avaient la saison dernière entre 301 et 400 licenciés, qui possèdent donc 13 ou 14 voix
- A la table 6 devront émarger les clubs qui avaient la saison dernière plus de 400 licenciés, qui possèdent donc 15 ou 16 voix.

Les opérations de vote se dérouleront dans le patio du siège du District. Après avoir émargé et retiré vos bulletins de vote, vous devez les déposer dans chaque urne correspondante.

Je vous remercie de votre attention et par avance de votre collaboration pour que les opérations de vote se déroulent dans les meilleures conditions possibles.

Nous pouvons maintenant passer au vote. »

Délégué TITULAIRE :

Sont élus :

- AUTIN Evelyne avec 1158 voix
- BRIAND Jean-Luc avec 1091 voix
- DAVID Mickaël avec 1078 voix
- DENIS Patrick avec 1014 voix
- BOUTIN Patrice avec 1005 voix
- HAMON Claude avec 998 voix
- GANTIER Didier avec 944 voix
- GUET Patrice avec 923 voix
- COCHARD Vincent avec 916 voix
- GORAUD Dominique avec 883 voix
- ROBIN Stéphane avec 844 voix

Non élus :

- DROUET Fabrice avec 831 voix
- CHAPELET Alain avec 817 voix
- LE GLEDIC Georges avec 801 voix
- DENELEE Dimitri avec 786 voix
- BOURRET Yves avec 706 voix

Délégué SUPPLEANT :

Sont élus :

- CHAPELET Alain avec 1441 voix
- MONDOUET Jean-Marc avec 1441 voix
- CHEVRIER Jean-Louis avec 1438 voix
- DE BRITO DIAS Joao Manuel avec 1415 voix

5 – Clôture de l'Assemblée Générale

Alain MARTIN

Le Président clôt l'Assemblée Générale à 20H55.

Le Président,
Alain MartinLe Secrétaire,
Daniel Moulet

Localité	Numéro	Club	Président	Mandaté : Nom - Prénom
AIGREFEUILLE SUR MAINE	541370	A.S. DE MAINE AIGREF.REMOUILLE	DENIS Fabrice	
ASSERAC	519949	CP ASSERAC FOOTBALL	GERLIGAND Jean François	MARTIN Jean
AVESSAC	581699	AVESSAC FEGREAC	POULAIN Michel	DAVID Mickaël
BASSE GOULAIN	520085	A.C. BASSE GOULAIN	MICHAUD Franck	
BELLIGNE	581906	BELLIGNE CHAPELLE MAUMUSSON	GILLOT David	
BLAIN	525696	ST OMER BLAIN	MURAILLE Nicolas	
BOUAYE	518479	F.C. BOUAYE	BERANGER Ludovic	
BOUGUENAIS	612581	F.C. AIRBUS REZE	FADET Mathieu	OCEANA Jean-Claude
CAMOEL	548229	F.C. SUD VILAINE	GUIHENEUF Vincent	
CAMPBON	512449	ESP. DE CAMPBON	BOUSSAUD Patrice	
CARQUEFOU	502227	U.S. J.A. CARQUEFOU	FOURAGE Gilles	ESTEVE Gérard
CASSON	530791	A.S. CASSON	BERGER Philippe	ANDRE Eric
CHATEAUBRIANT	502086	A.L. CHATEAUBRIANT	BRUHAY Pascal	MARION Sébastien
CHATEAUBRIANT	501948	VOLTIGEURS CHATEAUBRIANT	VIOL Joseph	BOUCHACOURT Jérôme
CLISSON	502448	ET. DE CLISSON	ANDRE Franck	
COUERON	546832	ST. COUERON F.C.	JOULAUD David	ROGER Antoine
DONGES	548648	DONGES F.C.	HOUSSAIS Thierry	MOYON Yannick
ERBRAY	520446	LES JEUNES D'ERBRAY	BLANCHARD Dominique	FOURNY Marie Marguerite
GETIGNE	514478	U.S. GETIGNE	BODET Mickaël	LUMEAU Marion
GORGES	514034	EL. DE GORGES	BAUVINEAU Stéphane	
GRAND AUVERNE	515584	U.S. GRAND AUVERNAIS	MONDOUET Jean-Marc	
GRANDCHAMP DES FONTAINES	518204	A.S. GRANDCHAMP	ALBERT Jérémy	
GUERANDE	502274	ST AUBIN GUERANDE	GEFFRAY Sylvain	MEDARD Daniel
GUERANDE	514661	A.S. LA MADELEINE	CHELET Pierre	MALO Patrick
HAUTE GOULAIN	517159	ET.S. HAUTE GOULAIN	GUENAN Bruno	
INDRE	508472	U.S. BASSE INDRE	ROLLANDE Patrice	LE GOUALLEC Marie Claire
JOUE SUR ERDRE	514662	ET.S. JOUE S/ERDRE	TROVALLET Frédéric	
LA BAULE	521841	A.S.C. ESCOUBLAC	DAVID François	
LA BAULE ESCOUBLAC	553847	U. S. LA BAULE / LE POULIGUEN	RETAILLEAU Patrick	
LA CHAPELLE BASSE MER	545553	U.S. LOIRE ET DIVATTE	CLEMOT Philippe	
LA CHAPELLE DES MARAIS	501941	F.C. DE LA CHAPELLE DES MARAIS	BROUSSARD Hervé	
LA CHAPELLE HEULIN	581794	FC ENTENTE DU VIGNOBLE	FRISON Arnaud	
LA CHAPELLE LAUNAY	528546	ESP. DU SILLON CHAP. LAUNAY	PLACET Denis	LE TELLIER Thierry
LA CHAPELLE SUR ERDRE	614413	A.S. SIGMA INFORMATIQUE	FOUILLET Frédéric	LE GRIVE Landry
LA CHAPELLE SUR ERDRE	550426	NANTES ERDRE FUTSAL	MALHERE Hugues	
LA CHAPELLE SUR ERDRE	513858	A.C. CHAPELAIN	FOREY Thierry	BOULLIER François
LA CHEVALLERAI	518481	E.S. CHEVALLERAI	MALIN Christian	
LA GRIGONNAIS	547056	PUCEUL GRIGONNAIS U.S.	BRETECHE Céline	
LA HAYE FOUASSIERE	510479	A.S.A.G. HAYE FOUASSIERE	GIRARD Franck	
LA LIMOUZINIERE	548871	F.C. LOGNE ET BOULOGNE	DOUX Jacky	CHIFFOLEAU Bruno
LA MONTAGNE	615570	A.S.C. INDRET	GOBIN Jérôme	MARTINAUD Jean-François
LA ROCHE BLANCHE	548228	LES COTEAUX DE LA ROCHE	BRICAUD Fabien	
LE CELLIER	581259	LE CELLIER MAUVES FC	AUDIGIER Jean Robert	LE BERRE Thierry
LE GAVRE	511305	ET.S. GAVRAISE	PERRIGAUD Yann	
LE LOROUX BOTTEREAU	544136	LANDREAU LOROUX SP.C.	VIVANT Philippe	
LE PELLERIN	519516	U.S. LE PELLERIN	CHACUN Christophe	BAUVINEAU Laurent
LE TEMPLE DE BRETAGNE	549344	TEMPLE CORDEMAIS F.C.	TROUSSIER Mikael	LE GUEN Benoit
LES SORINIERES	513122	ELAN SORINIERES FOOTBALL	CONTASSOT Dominique	
MACHECOUL	547589	ASR MACHECOUL	PILET Dominique	PROU René
MESANGER	516995	A.S. MESANGER	ROBIN Stéphane	GUET Patrice
MOISDON LA RIVIERE	520139	E. DU DON MOISDON MEILLERAYE	ROBERT Jérémy	
MOUZILLON	524266	ET. MOUZILLONNAISE	SOURISSEAU Cyrille	
NANTES	510735	A.S.O.N Nantes	KALDI Hocine	
NANTES	524837	A.C.VETER. DE NANTES	CASTELLS Frédéric	
NANTES	541583	LA PANAFRICAINE	TEKPOR Agossou	
NANTES	545996	F.C. BOBOTO	KUDILA Sadroudin	
NANTES	602387	ASPTT CORPO DE NANTES	LAFONT Serge	
NANTES	606501	A.T.S.C.A.F. DE NANTES	CROIZER Yves	
NANTES	608750	A.S. BANQUE POPULAIRE ATL.	BRIAND Francis	
NANTES	614368	A.S. MUNICIPALAUX NANTES	GONZALEZ Yves	ARRIBAS José
NANTES	615243	F.C. NET NANTES	DUPUY François	BLANLOEIL Guillaume
NANTES	519100	R.A.C.C. NANTES	DESSPORT Stéphane	
NANTES	519335	ENT.S. PIN SEC NANTES	RUIZ Romain	SLIMANI Hocine
NANTES	510653	C.C.S. NANTES ST FELIX	CONFOLANT Sylvain	
NANTES	518109	ESP. ST YVES DE NANTES	RAGOT Pierrick	
NANTES	523294	F.C. DE TOUTES AIDES NANTES	TRICHET Claude	
NANTES	523626	J.S.C. BELLEVUE NANTES	AKDIM Bouchra	
NANTES	551545	ETOILE DU CENS NANTES	CHOUET Yvan	FARIA Anthony
NANTES	521131	A. ST MEDARD DE DOULON NANTES	AUGEREAU Stéphane	
NANTES	547525	NANTES SUD 98	GORAUD Dominique	
NANTES	553174	NANTES SAINT JOSEPH PORTERIE	GALLE Lionel	
NANTES	500041	LA MELLINET	PIVETEAU Jean-Pierre	BRAUD Jean-Luc

Localité	Numéro	Club	Président	Mandaté : Nom - Prénom
NANTES	501904	F.C. NANTES	SOULARD Jacky	
NANTES	509427	METALLO S. CHANTENAY NANTES	BOTTON Eric	BRISSEAU Damien
NANTES	544923	DON BOSCO FOOTBALL NANTES	GISCARD Axel	
NORT SUR ERDRE	512355	NORT A.C.	DANIELO Christophe	ROUSSEAU Eugène
NOTRE DAME DES LANDES	520437	E.S. NOTRE DAME DES LANDES	CHARRIER Olivier	DROUET Fabrice
NOZAY	502505	NOZAY O.S.	GUIHEUX Philippe	PRODHOMME Arnaud
ORVAULT	606658	C.O. ALTRAN ALCATEL ORVAULT	HUBERDEAU Philippe	
ORVAULT	663879	A.S. C.T.E. Orvault	TOURRES Christophe	
ORVAULT	527371	U.S. BUGALLIERE	LE BRAS Hervé	
ORVAULT	517365	ORVAULT SPORTS	THOMAS Florent	
ORVAULT	547452	ORVAULT R.C.	RALLIER Didier	
OUDON	581315	OUDON COUFFE FC	DUPONT Hugues	GUERIN Jean Philippe
PETIT AUVERNE	521711	PETIT AUVERNE S.	BUCQUET Maxime	
PETIT MARS	515463	PETIT MARS FOOTBALL CLUB	FORGET Patrice	
PIRIAC SUR MER	544522	E.S. MARITIME PIRIAC TURBALLE	ROBERT Yannick	HELIAS Ludovic
PLESSE	521035	COUDRAY O.S.	GUILLARD Jean Marc	
PLESSE	518734	E.S. DRESNY PLESSE	DENIS Patrick	DURAND Jean Marie
PONT ST MARTIN	581899	FC GRAND LIEU	DENELEE Dimitri	
PONTCHATEAU	527392	ETOILE ST ROCH PONTCHATEAU	SENAND Sylvain	MORICE Thierry
PONTCHATEAU	521036	A.S. GUILLAUMOIS	CORNET Jean Pierre	
PORNICHET	501945	E.S. DE PORNICHET	BELLORGE Anthony	
PRINQUIAU	523630	A.S. DE PRINQUIAU	COCHARD Vincent	
REZE	512354	A.E.P.R. REZE	ARTARIT Richard	
REZE	544184	F.C. REZE	BAUDRY Marie Helene	
RIAILLE	547054	U.F.C. ERDRE ET DONNEAU	NIEL Jérôme	
RUFFIGNE	518811	AM.S. RUFFIGNOLAISE	CORNUAILLE Samuel	HAMON Claude
SAUTRON	514875	A.S. SAUTRONNAISE	ROUINSARD Jean Luc	NOGUE Françoise
SAVENAY	580575	SAVENAY MALVILLE FC	DAUBIE Frederic	CHEVRIER Caroline
SOUDAN	519514	U.S. SOUDAN	BESNARD Yohann	BARRILLOT Serge
ST DOLAY	512450	AM. DOLAYSIEENNE	DENIS Frédéric	
ST ETIENNE DE MONTLUC	525241	F.C. STEPHANOIS	LECUYER Gilles	
ST GEREON	520217	REV. ST GEREON	GALLARD Didier	
ST HERBLAIN	580726	ST HERBLAIN PEPIE FUTSAL CLUB	GUICHARD Tony	
ST HERBLAIN	521399	ST HERBLAIN O.C.	GUILLERME Gérard	
ST HERBLAIN	522724	U. F. ST HERBLAIN	MOREAU Jean Jacques	
ST HERBLON	552795	HERBLANETZ F. C.	RAVARD Denis	
ST HILAIRE DE CHALEONS	547524	F.C. DE RETZ	ROSSETTI Lionel	
ST HILAIRE DE CLISSON	581813	FC SUD SEVRE ET MAINE	BLANCONNIER Laurent	
ST JOACHIM	541159	ST JOACHIM BRIERE SPORTS	JOSSO Olivier	LE GLEDIC Georges
ST LUMINE DE COUTAIS	513920	E.S. DU LAC ST LUMINE DE COUTAIS	GRAVOUIL Pascal	
ST LYPHARD	510460	AM. ST LYPHARD	LEBLANC Hugues	
ST MARC SUR MER	534841	ST MARC F.	NICOL Daniel	
ST MARS DU DESERT	513964	J.A ST MARS DU DESERT	CLEMENT Christophe	
ST MARS LA JAILLE	509062	C.OM. ST MARS LA JAILLE S.	LEIKAN Stéphane	
ST MICHEL CHEF CHEF	545404	OCEANE F.C.	RONDINEAU Joël	
ST NAZAIRE	500258	U.MEAN PENHOET	JULIEN Joël	
ST NAZAIRE	502069	ALERTE DE MEAN - ST NAZAIRE	AUTIN Evelyne	
ST NAZAIRE	528847	F.C. IMMACULEE ST NAZAIRE	LE CARRET Wilfried	BOURRET Yves
ST NAZAIRE	590211	ST NAZAIRE ATLANTIQUE FOOTBALL	AMELINE BASBOURG Jérôme	ADAM Philippe
ST PHILBERT DE GRAND LIEU	511875	U.S. ST PHILBERT GRANDLIEU	DOUILLARD Manuel	
ST SEBASTIEN SUR LOIRE	502408	G.S. ST SEBASTIEN S/LOIRE	BLOINO Laurent	VALLEE Stéphane
ST VIAUD	581901	AS VITAL FROSSAY	BLANDIN Christophe	
STE LUCE SUR LOIRE	511986	U.S. STE LUCE S/LOIRE	CAUET Alain	
STE MARIE SUR MER	527836	GOELANDS SANMARITAINS	CHAUVET Jacqueline	
SUCE SUR ERDRE	553687	FUTSAL CLUB SUCEEN	MARINIER Emmanuel	
SUCE SUR ERDRE	516989	J. G.E. SUCE	BURBAN Arnaud	LELOU Nicolas
TEILLE	547590	F.C. MOUZEIL TEILLE LIGNE	CESBRON Christophe	JAMET Guillaume
THOUARE SUR LOIRE	502138	U.S. THOUAREENNE	PATILLON Mathieu	LE VIOL Alain
TREILLIERES	520841	SYMPHO FOOT TREILLIERES	DUCOIN Richard	ROUAUD Yves
VALLET	502518	ENT.S. VALLET	SEJOURNE Stéphane	
VARADES	541371	U. S. VARADAISE	MOREAU Pierre	
VAY	518484	U.S. VAY	RAUD MEREL Hyacinthe	
VERTOU	581361	ES VERTOU FOOT	SOLLEUX Jean-François	
VERTOU	509217	U.S. STE ANNE DE VERTOU	DABET Stéphane	
VIEILLEVIGNE	590304	VIEILLEVIGNE LA PLANCHE A.S. FOOT	BERTIN Yoann	ROUSSEAU Joël
VIGNEUX DE BRETAGNE	520086	E.S. VIGNEUX	LANCIEN Gilles	DOUILLARD Samuel
VILLEPOT	515069	U.S. VILLEPOTAISE	MEAUDE Cyril	